

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 11 |
| Nombre de membres présents | 6 |
| Nombre de suffrages exprimés* | 8 |
| Votes POUR | 8 |
| Votes CONTRE | — |
| Abstentions | — |

Délibération N° 05-11/04/2022

Présents : *Arsac Sharon, Thibon Florian, Vallos Serge, Ozil-Hubscher Sylvie, André Nath, Loupardo Philippe*
Absents/Exclus : *Goulier Agnès, Druet Sébastien, Hubscher Françoise*
Procuration(s) : *Goulier A. et Arsac S. à Arsac S. et Druet S. à Arsac S. et Hubscher F. à Ozil-Hubscher S.*

07/04/2022
11/04/2022 à 18h30
Séance du
CHANAL Pierre-Henri (Maire)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de S. VALLOS, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice deux mille vingt et un, dressé par P.H. CHANAL, Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et le compte de gestion du comptable public,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 53 062,97 | 14 413,12 | | 14 413,12 | 53 062,97 |
| Opérations de l'exercice | 189 665,45 | 215 858,21 | 59 160,90 | 93 828,26 | 248 826,35 | 309 686,47 |
| Totaux | 189 665,45 | 268 921,18 | 73 574,02 | 93 828,26 | 263 239,47 | 362 749,44 |
| Résultat de clôture | | 79 255,73 | | 20 254,24 | | 99 509,97 |

Besoin de financement

Excédent de financement

Reste à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement

des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'affecter la somme de

et de

- au compte 001 Déficit d'investissement reporté

20 254,24 au compte 001 Excédent d'investissement reporté

9 867,17

9 867,17

10 387,07

79 255,73

au compte 1068 Investissement (Excédents de fonctionnement capitalisés)

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture et publié le 20/04/2022

Pierre-Henri CHANAL, Maire



3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; vote le compte de gestion ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

[Handwritten signatures and stamps]

A ST MAURICE D'IBIE, le 11/04/2022

Le président de séance

Serge VALLOS, 1er Adjoint

[Handwritten signature]